

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 30 mars 2007
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M. COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M. MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M. QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M. SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Bordeaux - Manifestation "Initiatives de Femmes" organisée le 8 mars 2007 par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Gironde(CIDFF) - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision-Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, association de type loi 1901, qui existe depuis 25 ans, a pour mission générale de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, et de contribuer à une meilleure insertion sociale et professionnelle des femmes pour faire évoluer leur place dans la société. Le CDIFF appartient à un réseau national de 119 centres qui oeuvrent sur 688 lieux d'informations dont 13 en Gironde et auprès de 1035 professionnels.

Cette année, le CDIFF Gironde constitué de 15 professionnels qui a créé et anime un réseau de femmes chefs d'entreprise, a souhaité faire porter son action sur un domaine d'activité qui évolue, à savoir la création d'entreprises par les femmes.

L'organisation, le 8 mars, d'une journée sur la valorisation des initiatives de femmes dans la création d'entreprises, était l'occasion pour cette association de faire connaître ses domaines d'intervention, notamment dans le domaine économique, qui se regroupent autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'entrepreneuriat social et économique des femmes,
- Sensibiliser les acteurs économiques à la création d'entreprises par les femmes,
- Valoriser les initiatives des femmes, y compris dans l'emploi salarié.

Le public visé par cette organisation était constitué par :

- les femmes ayant un projet de création d'activité
- les partenaires économiques de l'Aquitaine
- les partenaires des entreprises participantes
- toute personne sensibilisée au développement social et économique ainsi qu'à la question de l'égalité hommes - femmes.

Cette journée s'est déroulée autour de tables rondes, d'animations et d'échanges avec les conseillères en création d'entreprises du CDIFF et les chefs d'entreprises du réseau.

Les thématiques abordées ont concerné la reprise et la création d'entreprise par les femmes, l'entreprise dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, et la question de l'articulation des temps de vie, facteur de développement économique.

Des animations diverses et variées ainsi que des stands ont ponctué l'organisation de cette journée avec des expositions de photos, de peinture, un diaporama présentant les domaines d'activités et les entreprises des femmes du réseau, un espace CDIFF, etc...

Notre établissement public a été sollicité pour assurer un soutien financier de 3 000€ à cette manifestation dans le cadre du budget prévisionnel s'élevant à 30 000 €TTC répartis comme suit :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Réception et restauration	2 000	Partenaires institutionnels :	
		- DRDFE	3 000
		- Conseil Général 33	5 000
		- Conseil Régional	5 000
		-Mairie Bordeaux	2 000
		- CUB	3 000
Intervenants	3 000	Financement CIDFF	4 500
Diaporama et vidéo	1 900	Partenaires privés :	
		-Réseau femmes chefs d'entreprise	3 500
Communication	4 600	- Autres	4 000
Temps passé à la préparation, organisation et animation	18 500		
TOTAL	30 000	TOTAL	30 000

Dans ces conditions, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **Décider** d'attribuer une subvention d'un montant de 3000€ au bénéfice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles pour l'organisation de la manifestation « Initiative de femmes » le 8 mars 2007,

- **Autoriser** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 67, article 6745, fonction 900, du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 AVRIL 2007

PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2007

